

Une parcelle des pistes de l'ex-BA 103 vendue à la commune

HAYNECOURT. C'est une étape supplémentaire dans la cession des anciens terrains de la BA 103. Le village a racheté pour l'euro symbolique à l'État une parcelle de 13 hectares.

Par Samuel Petit | Publié le 26/11/2017



Alain Parsy, maire d'Haynecourt, montre la parcelle de treize hectares rachetée par sa commune.

PHOTO C. LEFEBVRE

Une signature supplémentaire et une étape de plus vers la finalisation de ce dossier suivi par le notaire cambrésien Guénolé Carlier. Mercredi matin, le maire d'Haynecourt, Alain Parsy, et le sous-préfet Thierry Hégay ont signé l'acte de cession d'une partie des pistes de l'ex base aérienne.

Il s'agit d'une parcelle de 13 hectares, faites de chemins, de terres et d'alvéoles créées par les Allemands et refaites par les Français après la Seconde Guerre mondiale. « *On attendait cette vente de longue date* », admet le maire, qui a donc racheté cette partie à l'État pour l'euro symbolique. Une bonne affaire ? Oui, à condition d'en faire quelque chose de bien, précise l'élu, qui avait réfléchi depuis longtemps à un projet autour de l'environnement et de la détente.

Parcours santé

Déjà, sur cette parcelle, un petit terrain de football, une piste de VTT et une aire de jeux ont été implantés. « *Ce pourrait être le point de départ d'autres aménagements permettant d'améliorer le confort de vie de nos habitants* », glisse Alain Parsy. Concrètement, un organisme appelé CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) va se pencher sur le dossier et aider la commune à construire ses projets. On parle déjà d'un parcours santé autour du terrain omnisports. À suivre.